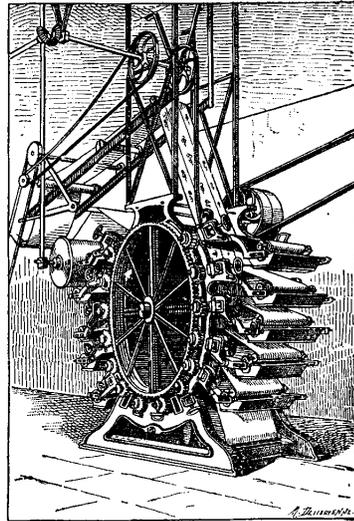


d'étendages dits *chambres à oxyder*. [V. MORDANT.] Ces diverses opérations se pratiquent aussi bien pour l'impression à la main que pour l'impression mécanique. Dans ce dernier cas, la machine dont on faisait autrefois usage était

la *colonne à vaporisation*; aujourd'hui, on emploie souvent la *cuve à vaporisation*, qui se compose d'un bâtis creux dans lequel circule de la vapeur. Sa forme est circulaire. Les pièces à imprimer sont enroulées autour de petits rouleaux, qui varient en nombre suivant les quantités de couleurs à imprimer; l'extrémité des axes de ces rouleaux repose de chaque côté de cette espèce de cuve. L'étoffe se trouve imprimée avec



Machine pour l'impression des tissus.

des couleurs dites *vapeur*, mais qui n'ont ni l'éclat ni la fixité nécessaires. C'est pourquoi on la soumet ensuite à un traitement qui a pour double but de donner du corps à la fibre et d'en rehausser la couleur; c'est ce qu'on appelle l'*apprêt*. Dans les apprêts pour toiles de coton, on fait entrer la fécule, l'amidon, auxquels on associe l'alun, le savon, le blanc de baleine, l'acide stéarique et même la cire. La soie est apprêtée avec un mélange de gomme et de dextrine; quant à la laine, on la passe dans une solution d'alun.

Enfin, il reste à opérer le calandrage ou cylindrage. L'appareil qui sert à calandrer est formé de deux rouleaux superposés, l'un en cuivre ou en fonte et creux pour pouvoir être chauffé, l'autre en bois ou en carton. Le calandrage a pour but d'étendre uniformément les toiles.

IMPRESSION (*in-prè-si* — du lat. *impressio*, même sens) n. f. Action d'un corps qui en presse un autre avec lequel il est en contact direct : *L'IMPRESSION d'un corps sur un corps moins dur y laisse des traces plus ou moins durables.* || Effet de cette action, trace qui en résulte : *L'IMPRESSION d'un cachet sur la cire.*

— Par anal. Effet produit sur les organes par l'action des objets extérieurs : *Les IMPRESSIONS que nous causent le froid, la chaleur.*

— Fig. Effet produit sur l'âme par un agent quelconque : *La musique cause en général une IMPRESSION agréable.*

— Anat. *Impressions digitales*, Légères dépressions que l'on remarque à la face interne des os du crâne, et qui ressemblent à des empreintes de doigt sur une matière molle.

— Edit. : *Les IMPRESSIONS successives d'un ouvrage.*

— Pathol. Effet produit sur l'organisme par une cause morbifique.

— Physiol. *Impression sensorielle*, Effet produit par les objets extérieurs sur les organes des sens.

— Techn. Opération par laquelle on transporte sur les étoffes, les papiers, les poteries, etc., les caractères disposés dans les formes, les dessins préparés sur les planches, les cylindres ou les pierres lithographiques; travail ainsi obtenu. || Couche de couleur à l'huile ou à la colle, dont on recouvre une toile, un panneau, avant de les peindre.

|| Nom donné à l'enduit recouvrant les objets destinés à la dorure. || *Peinture d'impression*, Teinte plate, en T. de peintre en bâtiment. || *Impression en détrempe*, Impression qui est la première appliquée sur le bois, le plâtre, etc.

|| *Impression sur crin*, Sorte de gaufrure que l'on a essayé de produire sur les étoffes de crin.

— Zool. Dépression plus ou moins profonde existant à la face inférieure des valves chez les mollusques lamellibranches et chez les molluscoïdes brachiopodes. (La coquille des lamellibranches porte diverses impressions se rapportant soit au bord du manteau [*impression palléale*], soit aux muscles qui s'y insèrent [*impressions musculaires*]; ces dernières existent aussi chez les brachiopodes. La disposition, la forme, le nombre de ces impressions a été souvent utilisé pour la classification.)

— Encycl. Techn. *Impression des tissus*. Il y a plusieurs manières de colorier les tissus à la main ou à la mécanique : 1° on imprime immédiatement, sur les endroits qui doivent être coloriés, les couleurs d'abord épaissies au moyen de colles ou de vernis qui adhèrent à la fibre; 2° on imprime des mordants convenables sur des points déterminés de la surface des tissus que l'on plonge ensuite dans un bain de teinture; 3° on imprime les étoffes après avoir couvert les parties qu'on veut conserver blanches avec des matières qui les préservent de l'action des bains colorants; 4° après avoir appliqué les mordants sur toute l'étoffe ou avoir teint une pièce d'une manière uniforme, on détruit le mordant ou la couleur sur des points déterminés au moyen d'agents chimiques désignés sous le nom de *rongeurs* ou *oxydants*. (Ce travail se fait dans des sortes